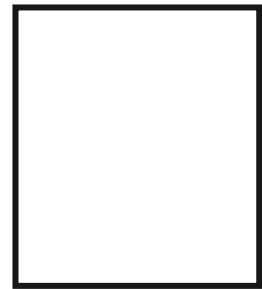




Dossier d'adhésion

BLACKSIDE BRIGNOLES



Saison 2022/2023

(Photo obligatoire)

✉ 302 boulevard Long - 83170 BRIGNOLES ☎ 06 70 53 04 74 📧 contact@blackside-brignoles.com

Inscription le :/...../..... Dossier complet Dossier non complet*

Montant de la cotisation : réglé le :/...../.....

*en cas de dossier non complet, vous ou votre enfant ne serez admis à entrer à Blackside Brignoles

NE PAS REMPLIR
partie réservée à l'établissement

Identité : Nom : Prénom : - M F - Date de naissance:/...../.....

Adresse :

Téléphone :

Mail : (EN MAJUSCULES) @ .

Documents à fournir : le certificat médical (fourni par Blackside Brignoles), le règlement intérieur signé.

Tarif adhésion à Blackside Brignoles

FRAIS D'ADHESION : 20 euros

BABY WOLVES	3/6 ans	150 €
P'TITS LOUVETAUX	7/12 ans	230 €
LOUVETAUX	13/16 ans	280 €
LOUPS	17 ans et plus	60 €/ mois

Open Gym (sous conditions)	45€ /mois
Adhésion aux mois	70 €
Carte 20 séances	250 €
La séance	15 €

Je soussigné, responsable légal de l'enfant autorise l'association BlackSide Brignoles à diffuser les photos et vidéos prises dans le cadre de l'activité du club .

Je reconnais avoir pris connaissance, accepte et m'engage à respecter les conditions d'inscription, les règles sportives et le règlement intérieur du club (annexés au présent dossier)

Date : / /

Signature de l'adhérent et du responsable légal si l'adhérent est mineur :



Règlement intérieur

BLACKSIDE BRIGNOLES

<http://blackside-brignoles.com/>

1 - Objet

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes ayant souscrit une adhésion/licence chez Blackside Brignoles.

2 - Condition d'accès

L'accès à la salle d'entraînement est strictement réservé aux membres de l'association (adhérent/licencié) à jour de leur cotisation ainsi qu'aux personnes autorisées par le coach principal ou l'un de ses adjoints.

3 - Tenue, hygiène, respect mutuel

Par mesure d'hygiène, nul n'est autorisé à entrer dans la salle d'entraînement avec des chaussures, celles-ci doivent rester dans le hall.

L'adhérent/licencié s'engage à respecter les lieux et horaires d'entraînement, ses camarades et ses coachs/adjoints.

Le coach est seul juge du comportement des adhérents/licencié pendant l'entraînement, il a toute autorité pour exclure un adhérent/licencié du cours en cas de perturbation volontaire et/ou répétée, ainsi qu'en cas d'attitude déplacée.

Il est OBLIGATOIRE de vous munir d'une bouteille d'eau.

Pour tous, la tenue obligatoire pour la pratique de sport de combat est composée de :

Gant de Boxe Protège tibia

A partir de 10 ans, la tenue sera complétée de :

Bandes, Protège dents et protection anatomique

Short de Boxe Casque de boxe Tenue en lycra et short MMA pour le pancrace, grosses mitaines d'entraînement

Pour la pratique du Cross Training, une paire de chaussures à usage unique en salle est obligatoire.

4 - Matériel

Le matériel mis à votre disposition pour la séance d'essai doit être respecté et rangé à la fin de la séance.

5 - Discipline, sécurité

Le parent/responsable légal doit accompagner son enfant (adhérent/licencié mineur) et s'assurer de la présence d'un coach en début de séance.

L'adhérent/licencié mineur doit être déposé et récupéré par son parent/responsable légal, à l'intérieur de Blackside Brignoles, aux heures précises de début et fin de cours.

En cas de non-respect de cet article et en cas d'incident ou d'accident, le président de Blackside Brignoles ne pourra être tenu pour responsable.

Le président de Blackside Brignoles ne pourra être tenu responsable d'éventuelles pertes, détériorations ou même de vols d'objets de valeur ou autres, et décline toute responsabilité pendant et hors les heures de cours en cas de vol ou d'oubli d'affaires personnelles.

En cas de non-respect d'une consigne donnée par un coach ou adjoint à l'adhérent/licencié, pouvant entraîner un accident, le président de Blackside Brignoles ne pourra être tenu responsable. La responsabilité du président de Blackside Brignoles ou d'un coach ne pourra être retenue en cas d'accident pendant un exercice d'opposition. Le président de Blackside Brignoles exclura de l'association sans contrepartie, toute personne qui manquerait gravement aux dispositions du présent règlement et pour le non-respect des consignes de sécurité.

Toute personne à l'intérieur de Blackside Brignoles accepte d'être filmée ou photographiée et que son image soit publipostée sur les réseaux sociaux.

Signature de l'adhérent/licencié et du responsable légal pour l'adhérent/licencié-mineur, précédée de la mention « je m'engage sur l'honneur à respecter le présent règlement intérieur »

Nom, Prénom : Signature. :

.....
.....

Nom, Prénom : Signature. :

.....
.....

Le président de Blackside Brignoles

David SCHRIVE

Cachet :

Signature :



FICHE DE CONSULTATION DE NON CONTRE-INDICATIONS A LA PRATIQUE DU KICK-BOXING, MUAYTHAÏ, DU PANCRACE et DA :

loisir ou compétition ne pouvant prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté, l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience (KO)

Ce certificat peut être établi par tout médecin titulaire du diplôme français de docteur en médecine.

Recommandations à l'attention des médecins

Cher confrère,

L'obtention du certificat médical est la conclusion d'un examen médical réalisé selon des règles de bonne pratique validées par les sociétés savantes. Cependant, la commission médicale fédérale de la FFKMDA rappelle que l'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique [article 69 du code de déontologie]), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, un tel certificat médical dit de complaisance est donc formellement prohibé (article R.4127-28 du code de la santé publique [article 28 du code de déontologie]).

Pour ces activités sportives la commission médicale préconise pour les vétérans ECG de repos interprété, valable 2 ans.

Il relève de votre seule décision de déterminer les examens complémentaires qu'il vous paraîtra utile de demander pour établir ou non ce certificat.

Toutes les contre-indications médicales aux sports s'appliquent.

On peut retenir en particulier les contre-indications médicales absolues ou relatives selon l'appréciation du médecin.



**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU KICK-BOXING,
MUAYTHAÏ, PANCRACE et DA EN LOISIRS ET EN COMPETITION « EDUCATIF, ASSAUT, LIGHT »**

Je soussigné, Docteur(En lettres capitales)

(Date de l'examen) :

Certifie avoir examiné M.....

Né (e) le :

Mr/Melle.....

(Mentionner le nom et prénom)

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes apparents contre indiquant la pratique de l'entraînement, du loisirs et des compétitions « Educatif, Assaut et light » en Kick Boxing, Muaythaï, Pancrace et leurs disciplines associées.

Fait à : le :

Signature et cachet du médecin :



Siège social : FFKMDA – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : www.ffkmda.fr

